

COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR DES 11 ET 12 FEVRIER 2012

Adopté par le Comité Directeur du 24 mars 2012

INSEP - 11 avenue du Tremblay - 75012 PARIS

Membres présents (12) : Jean-Paul Baudoin, Michel Chariou, Marie-France Charles, Jean-François Dechavanne, Hélène Ediar, Michel Ediar, Alain Matton, Joël Poulain (excusé le 12 : voix Alain Matton), Sandrine Taisson, Jean-Paul Ters, Thierry Vermeersch. Chantal Lenfant arrivée à 19h20.

Membre excusé (3) : Vincent Frey (voix à Jean-Paul Ters), Mathieu Gagnot (voix à Hélène Ediar), Pascal Larminach (voix à Jean-François Dechavanne).

Membre de droit (1) : Marie-Violaine Palcau (DTN)

Personnel invité : Nathalie Matton, assistante de direction de la FFCO

Le CD peut valablement délibérer (14 voix sur 15 jusqu'à 19h20, puis 15 voix sur 15).

Pdt de séance : Jean-Paul Ters, Secrétaires de séance : Joël Poulain le 11/01/2012 jusqu'à 21h45, puis Chantal Lenfant.

Début de la réunion le samedi 11 février à 10h00.

1) Adoption du CR CD du 1^{er} et 2 octobre 2011

Modification sur le point 5 de l'AG de fin d'olympiade : réunion au 4^{ème} trimestre 2012 des présidents de ligue élargie aux délégués de l'AG 2012 (au lieu de « à l'AG 2012 »).

Vote : CR prenant en compte cette correction, adopté à l'unanimité.

2) Adoption du CR CD électronique du 20 décembre 2011

Vote : CR adopté à l'unanimité.

3) Questions générales

Alain Matton : un comité directeur est indispensable chaque année début décembre.

Avis sur les jeunes, sur les experts, sur le fonctionnement de certaines ligues. Le séminaire des experts a été préparé longuement entre Hervé Letteron et Charly Boichut (que sa charge de formation n'a pu libérer pour ce séminaire). Le prochain séminaire des experts aura lieu les 17-18 novembre 2012.

Jean-Paul Ters : Rappel : commissions disciplinaires à actualiser rapidement et à compléter pour un bon fonctionnement (membres désignés ou élus par les réunions des commissions de zone). La commission Discipline n'a pu se réunir suite aux incidents des CF LD 2010. La Commission disciplinaire antidopage est à compléter également. Par zone, il faudrait également 1 titulaire et 1 suppléant pour la surveillance des commissions électorales pour 2013 (porteur : Michel Chariou pour la prochaine réunion des présidents de ligue).

Marie Violaine Palcau : dates des AG et fonctionnement des fédérations : le ministère conseillerait d'avancer les AG électorales au dernier trimestre de l'année de l'olympiade (afin de favoriser la mise en place du PES et du projet fédéral de l'olympiade).

4) WTOC (du 7 au 9 juin 2012) en Ecosse

La Suisse ne désirant pas organiser les WTOC pendant les WOC, l'Ecosse a pris en charge ces championnats pour 2012.

Des épreuves de sélection sont nécessaires (au mieux une course de sélection où tous les candidats seront regroupés). Quatre épreuves O'précision se sont tenues en 2011. En 2012, NOSE (4201RA), NORD (4705AQ) et ligue Ile de France proposent des animations, la Bourgogne est prête à en organiser une également, mais rien n'est vraiment programmé à ce jour.

Questions : financement d'une équipe ou de l'inscription ? Envoi d'opens et/ou de paralympiques par la FFCO ?

Décision : pas d'envoi d'équipe pour 2012, car pas de sélection, ni donc de paiement de frais d'inscription.

Marie-Violaine Palcau a participé au 2^{ème} regroupement " sport et handicap " : la notion de haut-niveau a été mise en avant par la FFH : la sélection de sportif n'ayant pas un entraînement de haut-niveau à des championnats du monde décrédibilise les sportifs de haut-niveau qui eux s'entraînent au contraire une à deux fois par jour, pour se sélectionner. Une meilleure homogénéité intersports est souhaitée. MV.Palcau rappelle que l'O' précision n'est pas une discipline de HN en France.

Une programmation plus à l'avance des épreuves de CO de précision est nécessaire en France (en respectant les dates d'inscription définies pour les courses nationales et régionales) : c'est indispensable pour 2013.

5) Convention EYOC - Budget EYOC

Convention de mise à disposition de la ligue Limousin de Christophe Lafon par la DTN.

Prévoir d'inviter à l'AG le Président de la ligue du Limousin (SG).

6) JEC 2013

JEC = Coupe d'Europe juniors. Le CDCO 42 s'est porté candidat pour l'organisation. Olivier Coupat est le CTN référent en ce qui concerne le respect du cahier des charges de cette coupe d'Europe junior. En fonction du calendrier 2013, la compétition JEC est généralement début octobre. Possibilité de grosses délégations (4 catégories, jusqu'à 6 H et 6 D par catégorie). Il faut prévoir de s'appuyer sur l'organisation d'une course tout public de soutien (type Nationale).

7) Manifestations Nationales et Internationales en Bretagne 2012

Une semaine automnale avec 4 organisations successives par 4 organisateurs différents, mais toujours sous la responsabilité de la ligue de Bretagne :

- du 27 au 29/10/2012, club de Rennes (3502BR)

Championnat de France de Sprint (WRE), Critérium National des Equipes et le Championnat de France nuit

- du 30/10 au 02/11/2012, clubs de Quimper (2904BR) et Lorient (5604BR)

La Coupe des Pays Latins, des courses régionales et une Nationale

Benoît Peyvel, contrôle les circuits de la Coupe des Pays Latins, Alain Guillon le championnat de France de Sprint, le CNE puis la Nationale.

8) Calendriers 2012-2013-2014

a) Calendrier 2012

- pas de dossier officialisé pour O'défi 2012. La Corrèze a confirmé fin 2011 ne pas pouvoir l'organiser pendant le WE CF LD – EYOC. Relancer rapidement le CD 24 : dossier reçu à la FFCO et transmis à la commission des jeunes en juin 2011, non validé depuis lors. La date souhaitée d'organisation est en mai 2012.

- Commission CO à VTT : difficultés de validation des experts pour certaines interzones (dates) : risque de déclassement en régionales au 1/3/12.

b) Calendrier 2013

- manque un dossier Nationale sur la zone NO (organisation IF – Picardie) qui doit arriver complet avant le 1^{er} juin,

- JEC en Rhône-Alpes (dans le 42), de préférence début octobre,

- Nationale SE le 2 juin sur ligue Côte d'Azur.

c) Calendrier 2014

- les réunions de zone concernant les Nationales doivent se tenir rapidement.

- les 4 jours du Jura avec une Nationale couplée avec la Suisse.

9) Commission Cartographie (Jean-Paul Baudouin)

a) gel des terrains

Ligue Côte d'Azur propose de mettre une information permanente sur les terrains gelés sur le site Internet FFCO : inscrire le fait qu'ils apparaissent sur les documents officiels de la FFCO.

Utiliser une base standard de publication, de type extrait (inutilisable) de carte IGN au 1/25 000^{ème}.

CF militaires à inscrire à notre calendrier ? Non, notre site n'est pas encore adapté à cette demande.

b) enregistrement des cartes

- sur site fédéral : cela fonctionne bien avec les comités départementaux pour l'enregistrement en ligne ; mais l'absence de contrôle par les ligues ou la FFCO peut poser problème),

- Pour les dossiers papiers (6 envoyés par les CD aux ligues, 4 des ligues à la FFCO, 1 de la FFCO à la BNF), l'envoi est parfois difficile (du fait de l'enregistrement en ligne),

Solution proposée : revoir le processus de saisie et de validation des cartes de CO :

1/ le Comité départemental valide la carte informatique,

2/ la ligue est informée et numérote la carte,

3/ Après réception de la version papier à la FFCO, la carte peut être mise en ligne sur le site FFCO,

4/ la FFCO doit déposer la carte à la BNF avant le jour de la première utilisation compétitive.

A signaler : toute course créée sur le site fédéral ne pourra être validée tant que la carte n'est pas déposée.

Les modifications informatiques sur le site fédéral seront à faire après transmission de la nouvelle procédure par la commission Cartographie à Gaël Utard (Kisis).

c) Enregistrement des ESO dans la base fédérale : état d'avancement

- 40 % d'ESO saisis pour un objectif de 50 % en 2011

- L'objectif est de 80 % en 2012. Attention certains ESO n'existent plus suite à dégradation.

- Une plaquette améliorée devrait être refaite (4 000 exemplaires), avec l'aide de Guillaume Renard. La nouvelle plaquette sera distribuée aux structures décentralisées lors des réunions.

- Des communes sont intéressées par les ESO.

- La cession des droits de reproduction de la carte (labellisée FFCO) à la structure qui l'a financée (les droits ne seront pas perçus par la FFCO).

- Coût d'un panneau ESO grand public (1 500 €) élevé pour certaines communes : étudier un panneau simplifié.

- Les ESO fonctionnent grâce à la présence d'animateurs ou d'enseignants formés, ce qui est l'objectif du CQP.

d) Agrément des cartographes

Reprise de l'ancien texte de 2008 (CR du 26/01) concernant les professionnels et les bénévoles cartographes de cartes de courses du groupe national : l'agrément des cartographes du système fédéral devait être validé suite à une vérification sur le terrain par un coureur HN de la FFCO.

Il n'y a plus de formations nationales de cartographe. Des agréments départementaux et régionaux peuvent-ils être délivrés ? Il n'y a qu'un seul niveau de compétence (normes ISOM et ISSOM), mais des terrains à cartographier de niveaux de difficulté différents.

Le texte de 2008 n'a jamais été mis en application, mais le CD a voté en 2011 la création d'un CQP, diplôme reconnaissant les compétences du cartographe.

e) Volonté de promotion de la cartographie

- Les clubs doivent être aidés à la recherche de subvention et de sponsoring.

- Cofinancement des cartes soit par le CNDS Equipement ou par les collectivités territoriales :

Une subvention CNDS Equipement sportif peut être attribuée pour une carte avec ESO ou comme support d'une organisation de niveau national.

Les organisateurs clubs ou CD peuvent solliciter les collectivités territoriales.

10) Point sur les WOC 2011 et sa cartographie

a) Pierre Durieux n'a pas encore pu terminer la clôture financière des WOC, l'AG du CO WOC est reportée au mercredi 21 mars.

b) Convention avec le CD 73 : utilisation des cartes des WOC (les fichiers sont la propriété du Syndicat mixte Savoie-Grand Revard) ; la convention pour les WOC entre la FFCO et le syndicat doit être prolongée, pour une autorisation à l'usage local des cartes sous la gestion (non financière) par le club local. Les cartes doivent rester disponibles pour le haut-niveau fédéral et international.

La FFCO délègue au CDCO 73 la gestion des cartes des WOC, appartenant au Syndicat mixte. Adopté.

11) Partenariats

a) point sur les travaux de la commission partenariat :

- Dossier de recherche de partenaire FFCO terminé (charte graphique actualisée et les offres de partenariat) pour démarcher les entreprises,
- Travail en cours sur les contrats équipementiers avec Noname (stocks en rupture partielle pour 2012), (nouveau design des tenues en négociation avec AirXtrem pour 2012),
- D'autres équipementiers ont été approchés : Trimtex (au travers de Baptiste Rollier), en attente de la fin du contrat avec Noname (fin 2012),
- Des règles se mettent en place avec les coureurs HN entre le sponsoring FFCO et le sponsoring personnel (avec aide aux coureurs pour trouver un sponsor privé),
- Fabrication d'une bâche « fond de podium » (photos, interview),
- "CO reporters" qui proposent des articles de terrain sur les événements.

b) Avancement des travaux avec Kisis et Artémis

- Calendrier 2012 établi. Bien préciser qui doit remplir quels champs de compétence, avec quelles échéances, ...
- Pour le CN 2011, 90 % des compétitions sont bien enregistrées.
- Recommandations et constats suite à la 1^{ère} année de saisie en ligne du calendrier :
 - * Déterminer plus à l'avance les arbitres et contrôleurs (en particulier pour la CO à VTT et la CO à ski) des courses.
 - * Les courses créées par les clubs et les CD doivent être validées par la ligue (qui crée et valide leurs propres courses).
 - * Bien mettre en évidence les verrous des dates de clôture des inscriptions pour les organisateurs.
 - * La décision des verrous est sous la responsabilité de la FFCO.
 - * Compétitions du groupe National : pour le pédestre et le VTT, il faut connaître l'arbitre au 1^{er} juin de l'année N-1, dates à laquelle les courses de CO à ski et en raid doivent être déclarées.
 - * La fonction de « délégué-arbitre » (meilleure dénomination qu'arbitre-délégué) doit commencer en amont par la fonction de délégué, l'arbitre étant présent le jour de la compétition, c'est lui qui doit valider les résultats.
 - * Les champs des dates doivent pouvoir être modifiés par la FFCO en cours d'année pour acter des décisions de CD.
 - * Créer la case " délégué " (à verrouiller ultérieurement par l'administrateur) à côté de la case arbitre.
 - * Un tableau des verrous va être envoyé
 - * beaucoup de temps passé pour la réaffiliation en début d'année
 - * Eviter certains blocages de saisie du secrétariat fédéral
 - * Faciliter les affiliations club par un envoi courrier dès la mi-novembre et avancer les achats des licences au 1^{er} décembre (avec prélèvement à partir du 1^{er} janvier).
- Stand FFCO et tee-shirts EYOC : compléter les wind-flags (nouvelle convention à prévoir avec AirXtrem à partir du 1^{er} avril).
- Les banderoles FFCO seront déclinables dans les régions avec les ligues (investissement mutualisé à envisager). Prévoir un emplacement logo à scratcher. Le proposer aux ligues à l'AG.
- Fin du contrat Artémis en juin 2012.

-Prestataire informatique KISIS

1/ prochaines échéances avec Kisis par ordre de priorité :

- . améliorer les outils d'administration du site.
- . inscription en ligne, accès organisateurs : priorité aux courses de groupe national et autres CN
- . gestion des licences
- . jeunes (annuaire écoles de CO)
- . formation-experts (forum)
- . droit d'accès (FAQ)

. calcul du RK : ne pas fermer : laisser le RK calculable a posteriori sur les données du terrain, à partir du kilométrage et des temps sur chaque circuit. Les résultats des courses restent sur le site depuis 2006. Avec « ma trace », on peut aussi recalculer des RK. Afficher le RK dans les résultats du CN.

2/ prévisionnel Kisis contractuel 2012

- sites internet des structures (couleurs différentes) : consulter les clubs, CD, ligues : possibilité de formation et d'échange d'affichage de données.

- . internationalisation : traduction de pages en anglais
- . partage de documents avec contrôle d'accès
- . site spécifique événementiels
- . analyse de course (route gadget – split browser)
- . newsletter
- . licences famille (regroupement des infos contact et envoi CO mag)
- . photo sur licence : obligatoire sur les CF, en particulier les relais. Empêcher les fausses photos.
- . courses non CN (mise en ligne des résultats) si utilisation de l'archive fédérale
- . historique CN et graphiques CN

3/ Prévoir ensuite avec Kisis un avenant contrat à plusieurs étages (maintenance, amélioration, etc.) quand les tâches ci-dessus seront toutes réalisées.

12) Préparation de la réunion du 24 mars : développement de la CO

Le CD préparatoire aura lieu le vendredi soir à 21h veille de l'AG.

Jean-François Dechavanne propose un débat ouvert le samedi matin de l'AG, avec des présents volontaires et représentants de ligue ; la matinée sera consacrée à l'avenir de la FFCO : quels objectifs et choix stratégiques pouvant déterminer un plan d'action pour la survie de notre sport : quelles priorités ?

- CO compétitive ou de loisir ?
- une gouvernance de gestionnaires ou de projets ?
- priorité d'engagement des ligues : l'accès au haut-niveau, le développement des clubs ?
- L'augmentation du nombre de licenciés est-il un objectif commun ? Comment peut-on y arriver ?
- Le développement récent est souvent l'œuvre des plus gros clubs, parfois mal mis en avant (rand'orientations, compétiteurs orienteurs purs, ...).

L'information aux ligues doit être envoyée rapidement (SG – JFD).

13) Examen de la candidature au CD de la FFCO lors de la prochaine AG

Dominique Etienne, responsable de la commission CO à VTT : validée par la Commission de contrôle et le CD

14) Bilan financier 2011 (Michel Ediar)

- Licenciés + 5 % (+ 3 % sans O'record)
- Pass'orientation : presque doublement du nombre de pass'o délivrés, en incluant ceux de l'O'festival.
- Résultat 2011 :

Excédent de 87 000 € par une très bonne gestion des dépenses et des recettes complémentaires non liées aux WOC.

Formations : bilan très positif, avec des objectifs atteints dans un budget maîtrisé.

Haut-niveau : bilan excellent.

Développement : solde de la subvention ERDF reste disponible sur 2012 (28 000 €) pour financer Kisis et Artémis.

Organisations et experts : budget très bien maîtrisé.

Vote : Le résultat d'exploitation 2011 est adopté à l'unanimité.

15) Budget 2012 (Michel Ediar)

Les hypothèses de dépenses intégrées dans les propositions 2012 :

- une AG fin 2012 est budgétée, une instruction ministérielle pourrait avancer notre AG électorale programmée en mars 2013 (7 500 €).
- Haut-niveau : les championnats d'Europe en Suède (24 000 €) et WOC en Suisse (28 000 € : 120 €/j/pers pendant 10 jours) coûteront très cher en hébergement. Coût de l'encadrement médical des compétitions important avec les charges (140 € par jour + charges).
- le matériel des WOC puis des EYOC risque de ne pas rentrer dans les locaux FFCO : peut-on envisager l'achat d'un local d'entreposage des archives et du matériel, accessible par voiture et non inondable (environ 20 m²) ? L'accord de principe avait été donné par l'AG de 2009. Il sera discuté en fonction de la convention d'objectifs.
- jeunes dont O'camp
- Communication : les investissements non effectués 2011 seront fait en 2012.

Vote : Le budget prévisionnel 2012 est adopté à l'unanimité.

16) Budget 2013

Le budget 2013 est légèrement inférieur au budget 2012, le solde du partenariat ERDF étant épuisé.

HN à budget élevé (y compris l'encadrement médical) : World Games en Colombie, WCup en Nouvelle-Zélande, EYOC en Israël et WOC en Finlande.

Certaines lignes ne sont pas encore abondées (développement des clubs, CO à ski, raid, ...) dans l'attente d'un futur projet d'olympiade.

Coût des vacances médicales de 21 000 € / an (prise en charge ministérielle à hauteur de 11 000 €).

Vote : Le budget prévisionnel 2013 est adopté à l'unanimité.

17) Résultat de l'appel d'offre pour la désignation d'un nouveau commissaire aux comptes

Quatre propositions pour un nouveau mandat de six ans : le plus cher est éliminé d'emblée ; le moins cher également, car hors région parisienne, bien qu'il soit recommandé par le CO WOC. M. Davain est proposé par le commissaire aux comptes sortant, non retenu par le CD. M. Janet, du Cabinet Auréalys, est proposé par notre expert-comptable, M. Geoffroy, avec un coût moindre de 1 000 €. M. Janet est retenu et sera proposé à l'AG. Adopté à l'unanimité.

18) Modification des dates de saisie des licences et adaptations. Inscriptions en ligne

Licences OK. Inscriptions courses du groupe National et courses CN se mettent en place.

19) Rapport des commissions

Chaque commission prépare un dossier de synthèse sous le format proposé par H. Ediar ; prévoir pour le dossier d'AG de fournir le document aussi en word.

- a) formation
- b) arbitres
- c) calendrier
- d) jeunes – O'défi – O'record
- e) CO à VTT
- f) CO à ski : 3 WE de CO à ski en 2013 (le 1^{er} WE à protéger les 5-6 janvier 2013, au ski'o tour : sprint Le Praz-de-Lys, LD à Prémanon).
- g) CO pédestre
- h) communication
- i) développement territorial : prévoit un tableau des pass'orientation avec un comparatif des courses.
- j) médical - antidopage
- k) équipements sportifs

Problème à traiter : prévoir de trouver une solution technique pour organiser le transfert des cartes de Rhône-Alpes géoréférencées et informatisées depuis trois ans dans la base de données nationales, avec possibilité ensuite de faire des extractions régionales.

Pour ce faire, une réunion de travail entre spécialistes informatiques (FFCO et R-Alpes) est à prévoir sous un mois pour analyser le pb et étudier des solutions de migration ou de transfert ; prévoir 1h dans les priorités de Kisis pour organiser cette réunion (porteur H. Ediar – Kisis – C. Lenfant + R-Alpes)

En attendant la solution technique entre FFCO et la Ligue, la Ligue Rhône-Alpes n'assurera pas la saisie des cartes sur le site fédéral.

l) partenariat

Questions posées par JF.Dechavanne :

- Enquête envisagée auprès des licenciés-enseignants : peut-on extraire un fichier de nos licenciés enseignants pour envoi d'une enquête ? Oui, car utilisation du mail en interne, si ceux-ci ont renseigné correctement leur profession.

- Une école de commerce grenobloise voudrait un devis pour un appui fédéral pour mettre en place une épreuve de CO à ski alpine sur Tignes / Val-d'Isère pour des étudiants dans la semaine qui suit l'AG FFCO. JF.Dechavanne se charge de consulter des BE sur Rhône-Alpes en priorité.

20) Modifications du règlement financier

Règlement financier 2013

- Plafonnement des remboursements des dépenses personnelles internet à 70 %, évolution imposée suite à l'audit URSSAF.

- Prélèvement automatique : en cas de rejet, prélèvement de 15 € (frais financiers).

- Remboursement maximal des frais de déplacement sur la base d'un AR train 2^{ème} classe, au-delà de 300 km sauf dérogation expresse (commission experts, etc.).

- Changement du commissaire aux comptes selon le choix acté par la prochaine AG.

Ces modifications, ainsi que quelques corrections du texte, sont adoptées à l'unanimité et seront proposées à l'AG.

Info de S. Taisson : l'installation du nouveau logiciel de comptabilité SAGE est en cours.

21) Modifications des statuts, modifications du RI, présentation d'une motion

Jean-Paul Ters présente les modifications à apporter à nos statuts, à notre règlement intérieur et une motion (prolongation du mandat du CD) à proposer à l'AG. Aucune observation n'étant formulée, ces trois textes sont adoptés à l'unanimité.

22) Mise à jour des documents fédéraux - échéanciers pour 2012 et 2013

Alain Matton, Chantal Lenfant, Thierry Vermeersch demandent qu'il y ait une plus grande anticipation des modifications de documents venant des commissions qui traitent de changements importants du règlement sportif de l'année suivante.

Il faudrait une date butoir plus précoce pour les commissions, date qui serait à respecter impérativement afin d'étudier les demandes d'évolutions des commissions dans de bonnes conditions et surtout analyser les impacts de ces demandes d'évolutions spécialité par spécialité et non pas en bloc comme cela s'est fait en 2011 (mi-décembre). Ils demandent que tout changement majeur de règlement doit être soit anticipé voire reporté d'un an.

Le problème s'est particulièrement posé sur le nouveau règlement des raids, adopté et proposé par la commission raid : en effet la commission ne peut se réunir que fin octobre-début novembre et donc a fait les propositions de modifications seulement fin novembre.

Il est répondu que dans le cas précis des raids, les modifications majeures qui seraient demandées pour 2013 devront être reportées d'un an pour la mise en œuvre.

Le nouveau règlement des raids validé le 23 décembre a posé de sérieux problèmes de mise en place au 1^{er} janvier en Rhône-Alpes. Chantal Lenfant rappelle qu'il ne suffit pas de dire que ces propositions sont connues des organisateurs des raids pour qu'ils soient valides mais qu'il faut attendre la validation du Comité directeur fédéral avant d'agir.

Dans ce contexte, elle précise le pourquoi de la demande de dérogation à ce règlement faite par la Ligue Rhône-Alpes fin décembre. Avec les inscriptions O'bivwak sur internet qui démarrent chaque année la 1^{ère} semaine de janvier, on ne pouvait se permettre de bloquer les inscriptions alors que le règlement officiel des circuits du championnat de France 2012 a été diffusé très tardivement. Par ailleurs, elle fait remarquer que le championnat de France des raids ne concerne au final seulement 30 personnes ce qui est bien peu, donc la priorité a été donnée à l'ouverture des inscriptions grand public début janvier.

Michel Ediar signale que la ligue Rhône-Alpes était invitée à la réunion de la commission des raids qui a travaillé sur les évolutions du règlement 2012, mais la ligue Rhône-Alpes n'a envoyé aucun représentant alors que la réunion se tenait à Lyon et que les participants présents ont fait l'effort de se déplacer en Rhône-Alpes.

Jean-François Dechavanne fait aussi remarquer que dans le règlement des raids 2011, les surclassements des raids se font à l'envers (les jeunes courent dans la catégorie dont dépendent les plus âgés). La proposition de C. Chalopin est d'inverser certaines règles pour les raids. Joël Poulain signale que dans le règlement des raids 2012 il y a confusion entre les catégories par circuit et les règles de calcul du classement de championnat de France.

Enfin Michel Ediar souligne que la Ligue Rhône-Alpes avait envoyé des demandes d'évolutions des raids au responsable de la commission Pratiques Sportives en septembre sans qu'il y ait eu diffusion à la commission Raid. A l'avenir, les ligues devront envoyer leur courrier ou mail directement au secrétariat fédéral qui transmettra aux bonnes personnes.

Départ de Joël Poulain à 21h45. Pouvoir de Joël à Alain Matton. Relais de la rédaction du CR pris par Chantal Lenfant.

23) Intervention de la DTN

Marie-Violaine Palcau rappelle les modalités d'intervention des cadres techniques : ils coordonnent et soutiennent les actions liées à la politique fédérale ; pour mémoire, cinq grands objectifs dans le contrat avec le Ministère :

- développer le sport pour le plus grand nombre (avec actions de développement cartographique, ESO, géoréférencement, les jeunes et O+)
- le sport à l'international (cela concerne le haut-niveau)
- le sport de haut-niveau
- sport et santé et protection des sportifs
- professionnalisation et formation

Les interventions des cadres techniques ne sont possibles que sur ces cinq objectifs, en cohérence avec la politique fédérale.

Elle précise que des cadres techniques peuvent être détachés sur une organisation, en soutien sur des manifestations et des organisations. Elle demande alors, pour bien cadrer les missions, le temps de travail, les frais déplacements associés à l'organisation, que des conventions soient signées lors de ce détachement auprès d'organismes, avec prise en charge des frais du cadre technique, liés au détachement, par l'organisateur. Accord de principe du CD.

Elle signale un autre point : bien qu'ayant les compétences pour le faire, de par leur métier, les cadres techniques ne peuvent apparaître dans la liste des diplômés de la fédération en tant qu'experts pour contrôler ou en tant que délégué fédéral d'une épreuve sportive. Toutefois en cas de difficulté majeure, ils peuvent intervenir.

Depuis l'informatisation du calendrier des courses et des nominations des experts à partir de la base de données nationales des experts, une solution doit être trouvée pour que certains cadres techniques (CO à VTT en particulier) puissent être sollicités malgré tout (porteurs Thierry Vermeersch, Alain Matton et DTN).

24) Dérogation de la Ligue Rhône-Alpes sur le règlement des compétitions des raids 2012

Fin décembre la Ligue Rhône-Alpes a demandé une dérogation sur le raid O'biwak sur le circuit C car le RC 2012 (nouvelles catégories du circuit C) déstabilise complètement l'organisation du raid rhônalpin avec un problème d'engorgement sur le circuit C si on applique strictement le règlement des compétitions 2012 et cela une semaine avant l'ouverture des inscriptions par Internet.

Chantal Lenfant précise qu'au final une solution palliative manuelle a été trouvée : la saisie en ligne des inscriptions n'intègre pas l'ensemble des catégories du circuit C, mais les demandes seront traitées au cas par cas de façon manuelle. Dans tous les cas, cela ne devrait concerner qu'une dizaine d'équipes du championnat de France.

Michel Ediar rappelle que la ligue Rhône-Alpes était invitée à la réunion de la commission des raids qui a travaillé sur les évolutions du règlement 2012, mais la ligue Rhône-Alpes n'y a envoyé aucun représentant.

Sur ces informations, le Comité directeur décide de ne pas traiter la demande de dérogation puisqu'une solution locale a été trouvée.

25) Dossier de redécoupage des zones Nord-Ouest et Nord-Est

Dossier préparé par la Ligue Ile-de-France et présenté par son président lors de la dernière réunion des présidents de ligue le 2 octobre 2011. Les principales ligues concernées étaient tombées d'accord.

Alain Matton a étudié avec la commission Calendrier cette proposition qui ne fait pas apparaître de problèmes collatéraux majeurs.

Puisque le Comité directeur n'a pas étudié, faute de disponibilité bénévole, le découpage des zones dans sa globalité, ce dossier sera présenté en l'état pour validation en AG.

Toutefois le CD valide la proposition, qui est intégrée aux modifications du RI (annexes).

26) Divers

- Le n° de CO mag de janvier a été envoyé uniquement (dans un premier temps) aux licenciés enregistrés en début d'année, du fait de sa date de parution. De ce fait, les licenciés non encore inscrits en début janvier n'ont pas reçu le CO mag. Un envoi complémentaire est prévu.

- Jean-Paul Ters demande un accord pour commander les trophées CFC : accord du CD.

- Alain Matton signale que certains organisateurs utilisent à tort l'appellation des « 3 jours » réservés aux courses du groupe national.

- Jean-Paul Baudoin informe le CD, suite au mandat qu'il a reçu du Président, qu'il est en relation avec le SNAM (Syndicat National des Accompagnateurs en Montagne) et qu'il proposera un projet de convention avec les accompagnateurs de moyenne montagne pour qu'une synergie soit trouvée concernant nos besoins de terrains d'activités.

- La DTN informe le CD que vient de se créer une commission interministérielle sur les évolutions éventuelles du certificat médical (demande faite par les syndicats de médecins). La DTN suivra régulièrement l'avancée des travaux de cette commission.

Fin des travaux le samedi à 23h00.

Reprise de la réunion le dimanche à 8h50.

27) Evolution tarifaire pour 2013 et 2014

27.1 - Evolution des tarifs 2013-2014

La commission des Finances présente un projet d'évolution des tarifs basé sur trois hypothèses majeures :

- tous les tarifs à partir de 2013 seraient désormais indexés sur le taux de base avec un coefficient de référence 2012 calculé pour chaque tarif

- évolution chaque année du taux de base (déjà adopté en 2010),

- calcul des tarifs de chaque année, à partir de 2013 avec le coefficient de base calculé du tarif concerné taux de base année N.

Chantal Lenfant propose par ailleurs de baisser le coefficient de base pour 2013 /2014 pour les épreuves CO à VTT, CO à ski, raids afin de permettre aux organisateurs de dégager un budget supplémentaire pour faire de la communication, puisque la communication est trop confidentielle sur ce type d'événements et de ce fait attire peu de monde. Michel Ediar signale que cette proposition n'a pas été travaillée au préalable par la commission.

Après de longs débats sur le sujet, il a été décidé de reconduire strictement le coefficient calculé en 2012 sur chaque tarif et de n'appliquer que l'évolution du taux de base pour tous les tarifs 2013 et 2014.

1^{er} vote sur l'indexation des tarifs sur le taux de base à partir de 2013 : 15 pour adopté.

2^{ème} vote sur les taux de base : 2013 = 5,72 € (+ 2%) et 2014 = 5,85 € (+ 2%) : 15 pour ; adopté.

Ces propositions seront soumises à l'AG.

27.2 - Présentation d'un dossier suppression taxe CN

En 2011 le montant perçu pour la taxe CN est de 27 000 €. La suppression de la taxe CN n'est envisageable que si une recette équivalente est trouvée.

Après analyse et réflexion marketing la solution la plus facile à mettre en œuvre serait d'augmenter le prix de la licence. Un dossier analytique est présenté en séance avec analyse d'impact sur le tarif licence.

Vote sur la suppression de la taxe CN compensée par une hausse de tarifs de toutes les licences : 10 contre –2 abstentions - 3 pour.

Suppression de la taxe CN non retenue.

28) Cahier des charges des compétitions (Alain Matton)

Georges Deli, dans le cadre de la commission Experts a proposé des modifications sur le cahier des charges des compétitions : ce nouveau document - en version provisoire - est en test avec des organisateurs 2012 (CFC - autres) ; puis sera actualisé avec les retours d'expériences avant validation définitive par le CD.

Il faut noter des compléments dans ce document apportés sur la communication et les partenariats, la valorisation du bénévolat ...

29) Demandes du statut de membre associé (Michel Chariau)

Demande en cours de Mme Christine Verdeil.

30) Demande du JOG

Les Jeunes orienteurs grenoblois (JOG) ont demandé par courriel à la fédération s'il existait une structure qui leur permettrait d'organiser des stages payants d'entraînement haut-niveau ouverts aux coureurs français et étrangers. Cette association de coureurs HN s'est créée à la suite de la dissolution du CREF (c'était une structure de l'ancienne filière d'accès au HN, centre régional d'entraînement et de formation) de Grenoble en 2008. Michel Chariau demande l'avis du Comité directeur sur cette demande atypique mais intéressante.

La demande n'est pas très explicite, un peu floue. Il semblerait que le statut de membre associé pourrait répondre à leur souhait.

- La 1^{ère} réponse est de vérifier que cette association respecte le cahier des charges de membre associé (porteur SG)
- Par ailleurs, la DTN fait remarquer que ces jeunes s'entraînent, sans que leur structure soit reconnue SLE. Ne faudrait-il pas réfléchir plus globalement à la mise en place d'une structure PES grenobloise ou lyonnaise qui pourrait intégrer des coureurs du JOG et d'autres coureurs de HN ?

- Chantal Lenfant fait remarquer que le JOG regroupe 6 ou 7 coureurs de haut niveau (19 – 23 ans), qui sont restés licenciés dans leur club d'origine. Le JOG a récemment communiqué de façon conséquente sur les résultats mondiaux de Lucas Basset sans que les clubs ou CD/Ligue n'aient été informés.

Elle propose que la Ligue saisisse le CD 38 pour faire le point de leur projet ; un retour vers la FFCO semble possible pour fin mars.

31) Préparation de l'AG (Michel Chariau)

Dossier AG à finaliser pour le 7 mars ; chaque commission envoie sa dernière version de bilan 2011 – projet 2012.

Projet CR AG 2011 : Jean-Paul Ters demande à tous de faire des remarques sur le projet de compte-rendu d'AG diffusé la semaine passée.

Projet financier 2012 a été diffusé à tous pour commentaires.

32) Points divers

Jean-François Dechavanne pose la question de savoir si on doit recommander tel ou tel logiciel pour la GEC. A voir avec les commissions Formation et Pratiques sportives, ensuite faire des propositions en CD.

Dates des prochaines réunions

Prochains CD : 23 mars, attention probablement à 21h00 (questions des ligues) à valider

12-13 mai - Insep

1^{er}-2 sep - Insep

Fin de réunion à 12h34

Le Président
Jean-Paul TERS

Secrétaires de séance
Joël POULAIN et Chantal LENFANT